This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DC
354
.B891
D2

A 1,002,944

QUESTIONS DU TEMPS PRÉSENT

A. DARLU

M. BRUNETIÈRE

ET

L'INDIVIDUALISME

A PROPOS DE L'ARTICLE

APRÈS LE PROCÈS

Paris, 5, rue de Mézières
Armand Colin & Cie, Éditeurs
Libraires de la Société des Gens de Lettres

NOS
MEILLEURS
AMIS
LES
LIVRES
SONT
H.R.THIELME

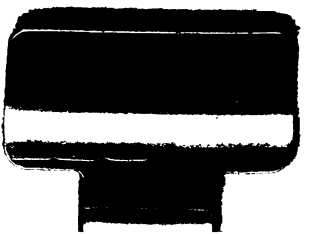

QUESTIONS DU TEMPS PRÉSENT

Alphonse Darlin
Marie A. DARLU

M. BRUNETIÈRE

ET

L'INDIVIDUALISME

A PROPOS DE L'ARTICLE

APRÈS LE PROCÈS

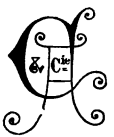

PARIS
ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
RUE DE MÉZIÈRES, 5

1898
Tous droits réservés.

DC
354
.B891
D2

Library
7
H P Thieme
4-22-41
6-11-43 A.E.

On nous demande de divers côtés de faire un tirage à part du petit essai que nous avons publié dans la *Revue de métaphysique et de morale*[1], à propos de l'article de M. Brunetière : *Après le procès*. De la sorte notre brochure ira rejoindre la sienne sous les galeries de l'Odéon pour opposer les principes philosophiques à ses opinions de parti. Nous savons que les polémiques sont d'ordinaire stériles et n'ont d'autre effet que d'accroître la division des esprits et la contrariété des idées. Pourtant, dans les circonstances présentes il nous paraît utile d'essayer de faire parvenir jusqu'au grand public notre discours *pro domo*. On se plaint, et nous nous plaignons nous-même, que l'opinion publique est plus

1. Mai 1898.

flottante et plus mobile que jamais, et prête, par suite, à tous les égarements. Ce serait sans doute un grand bien si la philosophie prenait ou plutôt reprenait sa part dans la direction morale des esprits. Les jeunes hommes qui ont fondé, voilà cinq ans passés, la *Revue de métaphysique et de morale* se sont proposé de revendiquer ce droit de la philosophie et de faire sentir son influence, autant qu'il serait en eux, jusque dans le domaine des questions pratiques. Nous voudrions les y aider. Il nous est permis de nous souvenir encore de leur programme et de profiter de l'occasion pour en rappeler quelques paroles qui nous serviront d'avant-propos : « Les conditions mêmes de l'équilibre intellectuel et moral manquant aujourd'hui, les esprits se séparent et se dispersent. Les uns, désespérant de la pensée, retournent aux autels familiers, ou remontent le cours de la tradition et se réfugient — en songe — dans un christianisme très simple, très doux et très triste; quelques-uns rêvent de révélations inouïes; d'autres s'enfoncent dans des études

spéciales, se bornant à poursuivre comme machinalement la tâche commencée. Et cependant le sol de la société paraît près de se soulever sous l'action de forces aveugles. Au milieu de ces inquiétudes, entre le positivisme courant qui s'arrête aux faits, et le mysticisme qui conduit aux superstitions, la lumière de la raison est toujours bien faible et bien vacillante. Il n'est peut-être pas possible qu'elle éclaire le travail de la foule humaine; mais que du moins ceux en qui elle brûle silencieusement, comme la lampe des soirs laborieux, se rapprochent, qu'ensemble ils en avivent la flamme, qu'ils essaient de la faire briller sur des hauteurs visibles à tous les regards qui voudront s'y diriger. »

Nous joignons à cette publication un article qui date de 1895 et qui a le même sujet et la même inspiration. Il se rattache à la polémique soulevée par la *Visite au Vatican* de M. Brunetière. Nous avions voulu exami-

ner les déclarations que le directeur de la *Revue des Deux Mondes* faisait au public pour annoncer qu'il s'enrôlait dans le parti catholique. Comme nous écrivions pour la *Revue de métaphysique*, nous nous étions borné à énoncer les principes de notre jugement sans les développer ; aussi l'article paraîtra-t-il bien aride. Pour qu'il s'adressât à tous, il faudrait le remanier et l'étendre. Mais l'occasion qui lui a donné naissance est passée et presque oubliée ; et nous ne le reproduisons qu'à titre de pièce justificative.

M. BRUNETIÈRE

ET

L'INDIVIDUALISME

A PROPOS DE L'ARTICLE

APRÈS LE PROCÈS

A PROPOS DE L'ARTICLE « APRÈS LE PROCÈS »

Le critique littéraire de la *Revue des Deux Mondes* se plaît de plus en plus à faire des excursions, on pourrait dire des incursions dans le domaine des questions sociales. Nous avons eu l'occasion de soumettre à la critique philosophique les idées qu'il avait exposées dans son article : *Après une visite au Vatican*[1]. Son nouvel article : *Après le Procès* relève encore de notre juridiction. Nous voulons examiner dans ses principes l'une des questions qu'il agite, la question de l'individualisme; mais, chemin faisant, nous nous appliquerons à considérer quelques traits de l'esprit de cet écrivain, ce que nous avions évité de faire la première fois pour ne pas détourner notre attention de l'important sujet qu'il nous avait proposé.

Les encouragements ne nous manquent pas

1. V. *infra*.

pour ce petit travail. D'abord nous savons que notre peine n'est pas perdue. M. Brunetière nous a fait l'honneur de nous lire, et il a profité de sa lecture. Qu'il nous a lu, c'est lui-même qui l'a appris au public[1]; et qu'il y a trouvé son profit, c'est ce que le lecteur est à même de juger. M. Brunetière, pour justifier la faillite de la science, s'en souvient-on encore, avait allégué les lacunes de l'orientalisme, les incertitudes de l'exégèse, l'insuffisance philosophique de l'histoire; nous lui avions répondu que ces études auxquelles il lui plaisait de donner le nom de sciences philologiques ou historiques n'avaient jamais fait partie de la science, et qu'on ne devait y voir qu'une matière d'érudition, impropre à résoudre des questions doctrinales. Et nous insinuions doucement que c'est à l'Académie seulement et par politesse qu'un érudit s'appelle un savant. M. Brunetière a retenu cette objection, et aujourd'hui il la retourne ingénieusement contre « les intellectuels » qui se piquent d'user de méthodes scientifiques. Il le fait, il est vrai, sur un ton d'autorité et dans un langage superbe auxquels nous ne saurions nous élever : « Osons en effet et une bonne fois le dire : que la linguistique, la philologie, la paléographie, la métrique,

1. Dans une note de la brochure qui a reproduit son article de la *Revue*.

l'exégèse, l'anthropologie, l'ethnographie ne sont pas des sciences ». Et il répète « qu'un paléographe ou un philologue sont des érudits, mais ne sont pas des savants »[1]. Il n'est donc pas inutile d'avertir M. Brunetière et de troubler un instant la confiance qu'il met en lui-même.

Mais il y a d'autres raisons qui justifient mieux l'utilité de notre critique. M. Brunetière se propose maintenant de diriger l'opinion. Il néglige les livres pour s'occuper de la vie publique. Dans sa Revue, il traite les questions d'actualité. Au moment des élections, il prend la plume des mains du chroniqueur ordinaire et rédige lui-même le bulletin politique[2]. Il ne se contente pas de parler du haut de cette tribune aux *Deux Mondes* : il va en personne dans le Nouveau représenter l'esprit français. Il porte partout la bonne parole en province. Il décide publiquement sur toutes les questions qui « intéressent la morale humaine, la vie des nations et les intérêts de la société »[3]. Quelle autorité a-t-il pour le faire? Il n'a plus aujourd'hui, on vient de le voir, la prétention d'être un savant. Il ne veut pas davantage du nom de philosophe, qui sent tou-

1. Après le Procès, *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1898.
2. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1898.
3. Après le Procès.

jours un peu le fagot[1]. Il reste donc qu'il soit simplement « un intellectuel ». A qui s'applique ce jugement bien frappé : « C'est ainsi qu'un intellectuel intervient souverainement dans les questions qu'il ignore, et n'étant pas gêné, mais au contraire aidé par son ignorance même, les tranche? » M. Brunetière l'écrivait hier même en parlant de M. Zola[2]. Mais le mot convient à beaucoup d'autres. C'est une grande misère de ce moment du siècle que nous n'ayons plus pour guides spirituels que des journalistes, des conférenciers, des hommes de théâtre. Si le pays conservateur a besoin d'un docteur en sciences sociales, il se confie à M. Édouard Drumont. S'il a besoin d'un homme de raison qui lui fasse prendre quelques grains de bon sens comme antidote contre tant de paradoxes, M. Sarcey rédige l'ordonnance. S'il a besoin d'un directeur de conscience, M. Jules Lemaître fait l'affaire. Personne peut-être n'a plus de goût que moi pour le charmant esprit de M. Lemaître. Je suis touché de sa bonne volonté, de son zèle social qui a quelque chose de candide. Enfin je vois

1. « Il nous est difficile de concevoir, pour notre part, ce que c'est que la philosophie en dehors et comme séparée de la science ou de la religion. » (*La Renaissance de l'Idéalisme*, p. 32.)

2. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1898.

bien que son sens modéré et fin le guide heureusement au milieu des difficultés de ce temps. Mais n'est-il pas bien pressé de trancher, comme dit M. Brunetière, tant de questions embarrassantes, questions religieuses, questions coloniales, questions d'enseignement? Et tout le monde ne voit-il pas qu'il improvise à mesure les opinions qu'il nous invite à répandre? L'autre jour il confessait avec componction le dénûment de son esprit : il ne sait plus lire le grec, il ne lit pas l'anglais, il épelle l'allemand, il ne lit pas quatre ouvrages de latin par an; il ne sait rien que tenir une plume. Et il s'en prenait aux lettres classiques de cette misère, sans songer à un Sainte-Beuve que le culte assidu de Théocrite et de Virgile n'avait pas empêché d'épuiser le suc de la poésie anglaise, et à tant d'autres écrivains du même temps, un Villemain, un Saint-Marc-Girardin, également versés dans la littérature ancienne et dans les littératures étrangères. Est-ce donc la faute des lettres classiques si M. Lemaître s'est toujours abandonné à la facilité de son talent? Est-ce leur faute si, à l'École, l'étudiant ne leur demandait d'inspiration que pour écrire des pochades indécentes que l'académicien devait porter plus tard sur une grande scène de Paris? Est-ce leur faute si le professeur les négligeait pour lire à ses élèves les romans du

jour, particulièrement ceux de M. Zola[1]? Est-ce leur faute si le critique, pendant les années les plus fécondes de la vie, les a oubliées pour consacrer régulièrement les heures du soir à suivre sur les bancs de tous les théâtres de la capitale, petits ou grands, les productions de l'industrie théâtrale, et les heures de la matinée à les commenter studieusement? Sans doute il était dès le début et il est resté jusqu'à la fin infiniment supérieur à cette humble besogne. Mais quand donc aurait-il eu le temps de faire provision de ce savoir nécessaire pour parler avec compétence des choses si compliquées de la vie sociale?

M. Brunetière, du moins, est un homme d'études. Il a une immense lecture, une érudition exacte, le sentiment et le goût des vérités morales, de certaines vérités morales du moins[2], une faculté infatigable (mais un peu fatigante) de dialecticien, plus de logique, pourrait-on dire, que de raison. Il soutient ainsi le poids de la critique littéraire élargie, comme elle l'est maintenant, — en grande partie par son effort, — et transformée en une histoire des idées. Mais quand il s'agit des idées contemporaines que

1. D'après le témoignage de M. Hugues Le Roux.
2. De celles qui se rapportent à la vie sociale, plutôt encore que de celles qui intéressent la conscience.

le temps n'a pas débrouillées et qui se heurtent confusément, il lui faudrait pour s'y reconnaître et nous servir de guide une forte culture philosophique; et cette culture lui manque, comme elle manque en France à la plupart des lettrés et des savants, étant abandonnée aux spécialistes de la philosophie[1]. Certes M. Brunetière ouvre sans cesse les livres des philosophes et des savants. Il les cite même et les commente avec une témérité qui fait trembler. Ainsi il s'avise d'expliquer — en passant et sans nulle nécessité — le mot connu de Newton : *Hypotheses non fingo*. Et il le fait, comme on peut le croire, d'une manière plaisante[2]. Ou bien il touche à Kant, peu accessible aux profanes, et, pour justifier son dire, il cite deux textes

1. C'est la supériorité d'un Renan et d'un Taine de l'avoir reçue de bonne heure, et de s'en être trouvés tout armés pour leurs travaux de critique et d'histoire.

2. D'après M. Brunetière, Newton, en disant qu'il ne faisait pas d'hypothèses, a voulu dire qu'il faisait des hypothèses dont les conséquences sont démontrables; car il « ne pouvait pas *prouver* l'attraction ». (*La Renaissance de l'Idéalisme*, p. 24.) On peut rassurer M. Brunetière sur ce point. Newton a véritablement *prouvé* l'attraction. On se rappelle comment, après un premier insuccès, il reçut de l'Académie des sciences de Paris la mesure nouvelle du méridien terrestre, qui devait lui permettre de reprendre et d'achever la démonstration espérée; son émotion fut si grande qu'il dut charger un ami de faire les calculs à sa place. (Sur cette démonstration de la loi de la gravitation, voir Stuart Mill, *Système de Logique*, livre III, chap. XIV, § 4.)

obscurs, ce qui prouve bien qu'il le lit, mais no
pas qu'il l'entende[1]. Malgré sa bonne volonté

1. Et, en effet, il ne l'entend pas bien. Il est possible
le montrer brièvement. M. Brunetière prétend conclu
du rapprochement des deux textes qu'il cite, que Ka
« a ruiné les autres formes de la certitude au profit de
certitude morale, et qu'à cet égard son dessein total n'e
pas sans quelque analogie avec celui de l'auteur des *Pe
sées* ». (*L'Art et la Morale*, p. 90.) Or : 1° le rapproch
ment des deux textes est inutile, parce que le deuxièn
énonce l'idée qui est dans le premier (à savoir que l
principes de la raison pure n'ont pas de réalité objecti
dans leur usage spéculatif), et la complète par une secon
idée (à savoir que ces principes en acquièrent une da
leur usage pratique), en sorte que le deuxième texte di
pense du premier; 2° le premier texte contient une phra
qui affirme la certitude des mathématiques et qui contred
la conclusion que M. Brunetière en veut tirer; 3° d'u
manière générale, il est faux que Kant ait voulu ruin
aucune certitude. Au lieu de feuilleter l'une ou l'aut
Critique, il vaudrait mieux lire les *Prolégomènes à tou
métaphysique future qui pourra se présenter comm
science*, ouvrage par lequel commencent les débutant
M. Brunetière y pourra voir que Kant s'est proposé, tout a
contraire, dans la *Critique de la Raison pure* : 1° de d
montrer contre les sceptiques et de fonder dans la natu
de l'esprit la certitude de la science (mathématique
physique); 2° de faire de la philosophie une science pare
lement certaine et immuable. Il est donc faux encore qu'
cela il se rapproche de l'auteur des *Pensées*, qui n'es
mait pas « que la philosophie vaille une heure de peir
et qui rêvait « d'une lettre sur la folie de la science
maine ». Quant à la certitude morale, Kant y a vu
croyance, une foi (*Glauben*), qu'il distingue du sa
(*Wissen*) et qu'il ne met ni au-dessus ni au-dessous d
certitude scientifique, mais dans un autre plan. D'aille

ses efforts, deux causes tendent à dessécher en lui la source de la pensée : d'abord une sorte de scolastique verbale dont il abuse de plus en plus; et puis, l'attention à considérer les conséquences pratiques plutôt que la vérité des opinions. Aussi paraît-il toujours un peu étranger dans le monde des idées. Il croit volontiers faire des découvertes[1], et il a en effet des inventions bizarres, dont il se fait honneur et qui seraient propres à discréditer un écrivain s'il y avait un public de bons juges. Faut-il en rappeler quelques-unes? Par exemple, il a démontré que le XVIIe siècle, qui a vu fleurir le Cartésianisme, qui l'a vu se répandre avec des centaines de disciples en France, en Hollande, en Allemagne, en Suède, dans tous les rangs de la

cette foi, qu'il appelle rationnelle pure pratique, n'a aucun rapport avec la foi des théologiens. Il est cruel de tant insister. Mais M. Brunetière avance ses erreurs avec un air de « satisfaction si orgueilleuse », comme il aime à le dire des autres, qu'on est forcé de les lui représenter comme elles sont.

1. S'il apprécie le livre de M. Bourgeois sur *la Solidarité*, il écrit : « M. Bourgeois n'oubliait qu'un point, qui est que nous-même, comme lui, et avant lui, nous avons cru à la possibilité de fonder une morale sur la base de la solidarité ». (*La moralité de la doctrine évolutive*, p. 69.) Et nous-même, qui avons rendu compte du livre de M. Bourgeois*, nous avions pareillement oublié ce point, et nous nous en accusons. Ou plutôt, nous l'avions ignoré, et nous nous en accusons plus humblement encore.

* *Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1897.

société et dans toutes les conditions, parmi les mathématiciens, les physiciens, les médecins, les théologiens, les philosophes, les lettrés, à Port-Royal, à la Cour, dans l'Église, qui a discuté, condamné, exalté, adoré Descartes, « ce mortel dont on eût fait un Dieu chez les païens », le XVII^e^ siècle n'est pas le siècle cartésien, mais si bien le XVIII^e^, qui, en effet, a remplacé la physique de Descartes par celle de Newton, et sa philosophie par celle de Locke. Il a découvert encore la moralité du Darwinisme. Tout le monde, après Spencer, a opposé l'hypothèse de l'Évolution à l'hypothèse de la Création, comme une doctrine naturaliste à la doctrine théologique. M. Brunetière change tout cela. Il veut bien que les espèces vivantes ne soient pas sorties des mains de Dieu, mais soient nées de la terre et se soient transformées par la lente action des forces naturelles; mais c'est pour conclure que cette conception est « une théologie, comme disent les philosophes[1] ». Il veut que le genre humain ne soit qu'une espèce animale, avec la même origine et les mêmes destinées bornées que les plantes et les bêtes; mais c'est pour s'écrier « qu'il arrache à la science même de la nature l'aveu que l'homme est dans la nature comme un empire dans un empire[2] ».

1. *La moralité de la doctrine évolutive*, p. 73.
2. *Id.*, p. 92.

Il semble que le parti pris et l'aveuglement ne puissent aller plus loin. Et cependant il y a mieux encore. M. Brunetière pense que l'homme n'apporte en naissant aucunes semences de vertus et qu'il a le germe de tous les vices[1]. Il se plaît à dire que « nous avons tous dans notre sang et pour ainsi parler au plus profond de nos veines quelque chose de la brutalité, de la lubricité et de la férocité du gorille ou de l'orang-outang! » C'est là son pessimisme qu'il affirme avec une joie si âcre qu'on a toujours envie de lui crier : « Parlez pour vous, Monsieur! Après tout, vous n'êtes pas dans la conscience des autres! » Mais pourquoi veut-il ainsi que *l'homme sorte de la bête*? C'est pour comprendre et justifier le *dogme de la chute*. Oui, le dogme du péché originel, « qui paraissait à Pascal un mystère le plus incompréhensible de tous et qui répugnait à la raison de nos pères, l'évolutionisme, en notre temps en fait presque une réalité[2] » ; « et la principale difficulté qui suspendît encore l'assentiment des incrédules ou de quelques croyants même, c'est vraiment Darwin et Hœckel qui l'ont levée[3] ». On en croit à peine ses yeux. J'avais déjà signalé ce que de pareilles imaginations ont de choquant pour l'esprit, je ne dis pas

1. *La moralité de la doctrine évolutive*, p. 18.
2. *Id.*, p. 26.
3. *Id.*, p. 21.

d'un catholique ou d'un protestant, mais d'un homme simplement religieux. En voyant M. Brunetière s'y enfoncer aussi obstinément, je me suis demandé à plusieurs reprises à quel mouvement secret de sa pensée il obéissait. Et je crois avoir trouvé, à la fin, cette difficile explication. M. Brutière n'a pas le sentiment du péché. Le moi, chez lui, est si puissant qu'il lui interdit ces retours d'humilité et de honte qui nous font crier avec effroi : *Miserere mei, Domine.* Il ne sent pas que le péché est le mal intérieur de la volonté. Par suite, il le confond avec le mal naturel, avec la grossièreté des instincts, avec « la bestialité » de notre nature. Et, si l'on conçoit cette bestialité comme originelle, il lui semble qu'elle « réalise » le péché originel. Est-il possible de lui dessiller les yeux? Il suffira peut-être de chercher pourquoi le péché originel paraissait à Pascal un mystère incompréhensible. Est-ce simplement, comme le croit M. Brunetière, parce qu'il ignorait qu'Adam était un gorille ou un orang-outang? Nullement, mais parce qu'il trouvait incompréhensible qu'*une créature de Dieu fût responsable devant Dieu d'un mal qu'elle n'a pas voulu*[1]. Et

1. « Qu'y a-t-il de plus contraire aux règles de notre misérable justice que de damner éternellement un enfant incapable de volonté, pour un péché où il paraît avoir si peu de part qu'il est commis six mille ans avant qu'il fût en être? » (Pascal, *Pensées*, p. 532. Ed. Brunschwicg.)

plus on fera que ce mal soit héréditaire et fatal, plus il sera étranger à notre volonté, et plus il sera incompréhensible qu'il nous soit imputé comme un péché. La conscience témoigne qu'il est juste que chacun soit jugé sur ses fautes, et injuste qu'il soit condamné pour la faute d'autrui. Et il est incompréhensible que la justice divine soit le renversement de la nôtre. Dès que le sentiment moral est éveillé dans une âme d'homme, il proteste donc contre la supposition d'un péché involontaire et d'une condamnation imméritée. Et si le dogme du péché originel « choquait la raison de nos pères », après le commentaire de M. Brunetière appuyé sur Darwin et Hœckel, il scandalise la nôtre. Pour en finir avec ce sujet, il suffira de dire que le Darwinisme, qui est une théorie d'histoire naturelle, se transforme, dès qu'on l'étend aux choses humaines, en une doctrine philosophique qui n'est rien moins que le matérialisme, le matérialisme d'Épicure « mis au courant de la science moderne ». C'est donc jouer de malheur que d'aller y chercher une morale et une théologie.

Mais l'évolutionnisme a fait à M. Brunetière bien d'autres et de plus méchants tours. Il lui avait jadis inspiré l'idée de transporter le Darwinisme dans la littérature; il lui avait persuadé qu'il pouvait être le continuateur de Taine et le

Darwin de la critique. Se souvient-on du programme magnifique qu'il avait tracé dans le tome premier de *l'Évolution des genres*? Il devait traiter en quatre volumes les cinq questions suivantes : De l'existence des genres et de leur vie propre; — De la différenciation des genres par le passage de l'homogène à l'hétérogène; — De la stabilité des genres; — Des modificateurs des genres, qui sont l'Hérédité, la Race, le Milieu et l'Individualité; — De la transformation des genres par l'action de la concurrence vitale et de la sélection naturelle. Il avait même annoncé la publication prochaine de ces ouvrages qui devaient paraître le premier en décembre 1890, le deuxième en mai 1891, le troisième et le quatrième dans l'hiver de 1891 à 1892. Ces livres n'ont pas paru. Que s'est-il passé dans l'esprit de M. Brunetière? S'est-il aperçu qu'il n'y avait décidément qu'une bien faible ressemblance entre les espèces vivantes et les genres littéraires? que ceux-ci, n'étant qu'une certaine manière d'assembler nos idées, n'ont pas de « vie propre » et que cependant, s'ils existent, en ce sens que les différentes espèces d'ouvrages littéraires répondent en effet aux différentes facultés de notre esprit et aux différents besoins du cœur, par cela même ils sont fixes et ne se transforment pas. Que si un genre s'épuise, ce n'est pas qu'il soit

une victime de la concurrence vitale, mais simplement parce que « les sujets, comme dit Voltaire, ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense », ou encore parce que les mœurs changent et veulent des plaisirs nouveaux? Et qu'il n'est pas besoin de recourir à la vertu occulte de l'évolution pour expliquer que les sentiments dont s'inspire l'orateur sacré pour déplorer les coups de la fortune ou le néant de la gloire humaine se retrouvent dans les chants du poète lyrique, étant humains et naturels au cœur? Bref, que tout ce transformisme, cet évolutionnisme n'était qu'une fantasmagorie, et que tout le système reposait sur un jeu de mots, en sorte que si l'usage, qui est l'arbitre du langage, avait voulu que la distinction des œuvres littéraires eût reçu le nom de catégories au lieu de celui de genres, l'auteur n'aurait pu même prononcer le nom d'évolution et se serait trouvé sans raison d'être? Oui, je conjecture que M. Brunetière s'est aperçu qu'il s'était engagé dans une impasse; que le secours qu'il avait annoncé « qu'il allait emprunter de Darwin et de Hœckel », pour continuer Taine et achever l'évolution de la critique elle-même, lui a manqué, que leur science lui a crevé dans la main, et que c'est là véritablement la faillite de la science dont il a souffert. Ce n'est qu'une conjecture, mais qui ne manque pas de

vraisemblance. Et le fait est que M. Brunetière brûle aujourd'hui ce qu'il avait adoré, et qu'après avoir cru faire de la critique « une science analogue à l'histoire naturelle[1] » il déclare « une bonne fois » que la critique et la philologie et toutes les études de ce genre ne sont pas des sciences, étant incapables « de *prévoir* et de *pouvoir* »; et il n'épargne pas même ses idoles; il « avoue que la *Descendance de l'homme* de Darwin ou l'*Histoire naturelle de la création* du professeur Hœckel ne sont, de leur vrai nom, que des romans scientifiques[2] ». Ainsi le cercle se ferme. Et en fait d'évolution nous ne voyons plus que celle de M. Brunetière lui-même.

Dans l'article : *Après le procès*, auquel nous arrivons maintenant, on retrouve encore quelques-uns de ces rapprochements singuliers d'idées et de mots qui font si aisément illusion à M. Brunetière. Ainsi il entreprend de réconcilier le socialisme avec l'armée. Il remarque « que les raisons

1. *L'Évolution des genres*, t. I, p. 9.
2. *La moralité de la doctrine évolutive*, p. 87.

u'on entend invoquer contre l'armée par les nnemis de l'armée sont les mêmes que celles ont on use pour combattre le socialisme ». Mais e n'est là qu'un argument un peu faible et que école appelle extrinsèque. Il montre ensuite u'une armée nationale est « la condition même e la nationalisation du sol », qu'elle est seule apable de défendre. Et cette raison doit en effet oucher les socialistes. Enfin il fait valoir la aison théorique et sans doute décisive : c'est l'organisation des armées qui a servi de modèle nconscient aux revendications les plus précises u socialisme! » Tout le monde jusqu'ici croyait avoir que le socialisme est l'ennemi de l'État et u'il se propose, en effet, de le détruire. Tout le ıonde croyait qu'il demande, non pas la « natioalisation », mais la « socialisation » des instruıents de production, et qu'il est un parti *interationaliste*, par cette bonne raison que la prouction ne pourrait être socialisée dans un pays i elle ne l'était dans les autres. Tout le monde oyait que « le modèle inconscient », qui a servi ux socialistes de notre temps à former le rêve de ı société future, est l'atelier et non l'armée, uisqu'ils conçoivent cette société comme un nmense atelier, comme une vaste association oopérative de production, et non comme une iérarchie d'autorités. Mais, dans l'esprit de

M. Brunetière, l'idée de l'armée *nationale* s' rencontrée avec l'idée de la *nationalisation* sol; et de ce rapprochement ont jailli des consi rations toutes nouvelles qui renversent les id reçues.

Mais je m'empresse d'ajouter que dans la p grande partie de l'article son sentiment social t fort l'inspire bien. Il traite successivement tr points : de l'antisémitisme ; de l'armée et de démocratie ; de quelques intellectuels. Je souse presque entièrement à ce qu'il dit sur les de premiers, et qui se résume dans ce jugemen « c'est de l'humanité même qu'il y va dans question de l'antisémitisme... et c'est vraime de la France qu'il y va dans l'incompatibilité qu' a prétendu découvrir entre les exigences de démocratie et l'existence même des armées Pour l'antisémitisme je me souviens qu'à l'ap rition de la *France juive* de M. Drumont, il tout de suite qu'il avait peu lu de livres plus d gereux. Et cette parole s'est vérifiée. Pour démocratie, je crois aussi qu'on peut aller j qu'à dire avec lui que « le développement l'idée démocratique est placée sous la protect de l'armée ». Car l'avenir de la démocratie est aux destinées de la France plus étroitement q celles d'aucun autre peuple en Europe. Et la Fra compterait-elle encore si elle avait perdu sa pu

ance militaire? Je cite avec plaisir tout le pas-
age, que je trouve excellent : « Ne l'oublions
as, en effet, que nous sommes environnés de
oisins dont les dispositions à notre égard ne sont
as précisément hostiles, mais complexes, et la
ympathie même, depuis cent ans, ou de tout
emps, toujours mêlée d'un peu d'inquiétude.
ouvenons-nous également que, si nous poursui-
ons, depuis cent ans, ou plus, une expérience
ont on ne voit pas bien quelle sera l'issue, nous
vons jusqu'à des amis qui n'attendent que l'occa-
ion d'en troubler le cours, ou d'empêcher ce que
e succès en pourrait avoir de dangereux pour
ux. » Pour l'armée enfin, il en parle comme il
aut, quand il dit que « l'armée de la France est
a France elle-même, qu'elle l'est de par nos tra-
itions,... qu'elle l'est par sa composition, étant
lle-même l'armée la plus nationale, peut-être,
u'il y ait dans l'histoire,... qu'elle l'est par son
sprit, si la préoccupation même de l'avancement,
lont on la raille assez inintelligemment, n'y est
u'une forme de l'amour de la gloire, et si, de
et amour de la gloire ou de la gloriole, — disons,
i l'on le veut, de cette vanité du galon, — s'en-
endrent le mépris de l'argent, le respect de soi-
même, et la religion de l'honneur. » Et il est
rai qu'il y a des jeunes gens qui affectent de
mépriser la discipline militaire soit pour de

vagues raisons d'humanité, soit plutôt par un sen timent exalté et mauvais de leur indépendance Il est donc utile qu'on réagisse contre ces idé malsaines, dont la diffusion me paraît être l'u des signes les plus clairs de la décadence d'u peuple. Mais il est vrai aussi que notre peuple s montre peu accessible. Il reste chauvin, quoi qu' en semble. Et, dès qu'il s'agit de l'armée, il e avec elle. Et cela est juste et naturel. C'est préc sément ce qui a fait la gravité et la tristes si lourde de l'affaire Dreyfus, c'est qu'elle a mi aux prises dans le cœur de beaucoup de bon citoyens des sentiments également forts, le senti ment inquiet de la justice et le souci de l'ordr public, des sentiments d'humanité et le sentimen national. Et de même elle a opposé l'opinio publique en France et une partie importante d l'opinion à l'étranger; et quoiqu'il soit entr beaucoup d'injustice dans la sévérité avec laquell les étrangers exigeaient de nous, comme pou nous faire honneur, des vertus dont leur pay sont tout à fait incapables, la défaveur que l'o sent peser sur soi ne laisse pas d'être pénible e fâcheuse. M. Brunetière ne sait-il pas tout cela Et est-il tout à fait équitable d'apprécier, comm il l'a fait, l'initiative de M. Zola, si violente d'ai leurs et si théâtrale qu'on la juge, en dehors d l'affaire dont elle a été l'un des épisodes?

Dans la troisième partie de l'article, M. Brunetière s'en prend aux « intellectuels », « qui nous ont fait depuis cent ans beaucoup de mal », et à l'individualisme, dont ils sont les fauteurs les plus dangereux. Il oppose l'individualisme au socialisme, qui est depuis quelque temps l'objet de ses complaisances. S'il ne prend pas pour lui le nom de socialiste, c'est à cause de l'abus qu'on en a fait ; du moins il revendique le principe de cette doctrine, qui « est la partie de sa définition que l'on n'en saurait exclure » et qui consiste dans « l'idée que les droits de la société sont antérieurs à ceux de l'individu, puisque aussi bien ils les fondent[1] ». L'individualisme, au contraire, « est l'ennemi ». « L'individualisme, nous ne saurions trop le redire, est la grande maladie du temps présent, non le parlementarisme, ni le socialisme, ni le collectivisme. » Ce que M. Brunetière reproche aux « intellectuels » c'est de

1. *La Renaissance de l'Idéalisme*, p. 75. Cette formule, d'ailleurs, est bien dangereuse ; et je doute que M. Brunetière en ait aperçu toute la portée. C'est la formule même de Hobbes. Elle énonce simplement le principe de toute tyrannie : les individus n'ont d'autres droits que ceux que la société (c'est-à-dire l'État, qui représente la société) veut bien leur accorder. Par exemple, quand M. Brunetière proteste contre la neutralité de l'école publique au nom de la liberté des pères de famille catholiques, et la déclare inique » (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1898), il ne peut le faire qu'en violant sa propre maxime.

couvrir de « grands mots », comme le respect de la vérité ou les droits de l'intelligence, « les prétentions de l'individualisme ». Ce qui lui rend leur opinion blessante, c'est qu'elle est « toute individuelle ». Vue intéressante, sans doute, mais qui n'est après tout, malgré sa forme tranchante, qu'une opinion « tout individuelle ». Il importe d'examiner ce qu'elle vaut. On pourrait s'amuser à remarquer qu'elle donne naissance à ce qu'on appelle en logique un jugement récurrent. « Toutes les opinions individuelles sont suspectes. » Or cette proposition est une opinion individuelle. M. Brunetière tombe donc comme les « autres intellectuels », sous la condamnation de Bossuet : « L'hérétique est celui qui a une opinion ». On pourrait remarquer encore que les socialistes de ce temps-ci se piquent d'être individualistes. Et ils le sont en effet, car ils réclament en faveur des droits du travailleur opprimé par la société. Mais laissons ces difficultés, secondaires après tout, pour considérer l'idée principale : l'individualisme est le mal du temps présent. Certes cette plainte a déjà frappé nos oreilles; et il n'est pas probable qu'elle soit tout à fait sans fondement. Cependant nous avons été surpris et affligé de la retrouver ces jours-ci, aussi violente, aussi excessive, dans la *Revue Bleue*, où M. J. P. Laffitte commence la publication d'un livre qu'il a écrit

sur ce sujet. Nous étions habitué à chercher dans les articles de ce publiciste une appréciation judicieuse des événements politiques, et nous goûtions son inspiration libérale. Cette fois il semble avoir pris à tâche de développer le programme de M. Brunetière. Comme lui, il charge l'individualisme de tous nos péchés; comme lui, il en fait remonter la responsabilité à Descartes! Je n'oublie pas qu'il fait ce qu'il peut pour le distinguer du principe de la liberté. Il veut que l'individualisme rende la « société uniforme[1] », tandis que la liberté fait « une société variée »; et il conclut de la contrariété des effets à la contrariété de leurs causes. Et il nous assure qu'il aimerait mieux briser sa plume que de paraître attaquer la liberté. Mais comment ne s'est-il pas trouvé un ami éclairé pour l'avertir que les coups qu'il porte à l'un de ces principes atteignent l'autre. L'individualisme n'est-il donc pas un autre nom de la liberté individuelle? M. Laffitte dresse une liste des manifestations de l'individualisme : il cite le culte du moi dans le roman, l'impressionnisme en peinture, la dislocation de la phrase dans la prose, les licences de la rime et du rythme

1. Mais, bien au contraire, l'individualisme doit faire une « société variée » jusqu'à la bigarrure, comme M. Laffitte le reconnaît plus loin, et comme Platon l'enseigne : ποικίλη πολιτεία.

dans les vers, le règne des spécialistes en médecine, le goût du bibelot, etc. Ne faudrait-il pas y ajouter la prédication de l'Évangile, la découverte du mouvement de la terre, et quelques autres innovations de ce genre qui attestent chez leurs auteurs un désir de se singulariser infiniment plus scandaleux que la manie du bibelot, où l'on doit voir surtout le triomphe de la mode, qui est une puissance sociale ? En vérité, ce qui manque dans ces discussions, c'est une idée un peu nette du principe que l'on discute. M. Brunetière, du moins, a proposé une définition : « L'individualisme, c'est le culte de soi, c'est l'égoïsme ». A la bonne heure ! cela est clair. Mais il est clair aussi que l'égoïsme n'est pas le mal du siècle, mais de tous les siècles. Il a commencé à sévir parmi les hommes vers le temps de Caïn, et il est probable qu'il affligera encore nos derniers neveux : car c'est la racine même du mal social. Il n'y a aucune raison de penser qu'il ait été moins vivace au siècle de Louis XIV que de nos jours ; et il y a de bonnes raisons de croire qu'il avait alors de pires effets et se donnait plus libre carrière. M. Lavisse nous racontait dernièrement la manière dont Colbert faisait des recrues pour les galères du roi de France : qui a pu lire ces pages sans frissonner ? Ce n'est pas, sans doute, que nos cœurs soient meilleurs au fond. Mais les institutions sociales

nous obligent à prendre garde au soupir du plus humble travailleur. La démocratie a mille défauts, elle nous fait courir mille dangers, elle souffre de mille misères; elle est envieuse, indisciplinée, égalitaire, disons, s'il le faut, individualiste; elle est plate et maussade, comme Taine aimait à le répéter : pourtant nous lui avons donné notre cœur, et, quoi qu'il arrive, nous ne le lui reprendrons pas, parce qu'elle a proclamé le droit égal de tous les hommes; elle a interdit comme un crime de sacrifier une vie humaine à la gloire ou au bonheur de quelques-uns; elle a fait descendre la fraternité chrétienne du ciel sur la terre; pour emprunter à Renan une bonne parole, elle « a substitué aux fins égoïstes la grande fin divine : perfection et vie pour tous ». Et cette raison frappe de nullité la définition de M. Brunetière en découvrant la confusion qui s'y cachait. L'individualisme, qui réclame la liberté pour *tous* les individus, n'enseigne pas l'égoïsme, mais la justice. On ne sait pas même quel sens peut avoir l'accusation d'égoïsme formée contre les grands individualistes, un Descartes, un Voltaire, un Michelet.

M. Brunetière a eu sans doute le sentiment de cette sorte de contradiction. Dans une conférence qu'il a faite tout récemment à Bordeaux, au cercle des étudiants catholiques, il a proposé une

définition « plus large » de l'individualisme, et il l'a présenté à ses auditeurs surpris comme « la somme des libertés nécessaires à l'accomplissement de nos destinées[1] ». La première définition lui faisait vraiment la partie trop belle : celle-ci la lui fait trop inégale; car il n'y a pas d'apparence qu'il ait pu démontrer que les libertés *nécessaires* « ruinent la patrie, la famille, la société, le moi lui-même », comme il s'y était engagé. Il nous faut donc renoncer à suivre M. Brunetière. Et, puisque la question est posée, cherchons de quel côté nous pourrions trouver les éléments d'une solution.

Le problème de l'individualisme est un problème social d'une très grande généralité, tel qu'il semble bien difficile de l'embrasser tout entier. Je crois cependant qu'on ne peut l'approfondir sans apercevoir qu'il est seulement un aspect, un cas particulier d'un problème infiniment plus général, et qui est, peut-on dire, le problème des problèmes, à savoir le rapport de l'individuel et de l'universel, ou, en termes peut-être moins abstraits, le rapport de la conscience

1. J'en ai été surpris moi-même et j'ai hésité un instant à la reproduire. Mais je l'ai trouvée citée à la fois dans le compte rendu du journal monarchiste qui exalte la conférence, et dans celui du journal républicain qui la critique; et l'un de mes amis, qui se trouvait par hasard dans l'auditoire, m'atteste qu'il l'a entendue.

et de la réalité. Toutes les fois que nous réfléchissons sur les choses, notre pensée a son centre dans notre conscience individuelle (c'est le *cogito* cartésien); et elle s'applique à des objets qui tiennent les uns aux autres et qui sont les pièces et les parties de l'univers. Notre humble jugement prend la mesure du monde; notre petite volonté ajoute de l'être à la réalité où elle puise. Nous ne sommes qu'un fil dans la toile immense qui se balance au vent du ciel, et cependant nous ressentons le mouvement de l'ensemble, et nous savons le ralentir ou l'accélérer. Un élément d'un Tout qui conçoit le Tout et agit sur le Tout, voilà le fait essentiel qui se retrouve au fond de toutes les questions philosophiques : le rapport de l'homme à Dieu, ce qui est le problème théologique; le rapport du moi et de la liberté avec les lois de la nature, ce qui est le problème psychologique; le rapport du bonheur avec le devoir, ce qui est le problème moral; le rapport de l'individu et de la société, ce qui est le problème social; le rapport de l'individu et de l'État, ce qui est le problème politique; le rapport de la propriété privée et de la propriété publique, ce qui est le problème économique; et ainsi de suite. Or, à considérer le problème social à ce point de vue général et de cette hauteur, il y a un grand avantage. Il apparaît tout de suite que les deux

termes, l'individu et la société, ne peuvent être séparés l'un de l'autre, que la réalité de la vie humaine est faite de leur union, et que par suite la vérité ne se trouve pas dans l'un des deux pris séparément. Ainsi l'individualisme pur, qui rejetterait toute autorité sociale, — ce qui est précisément la théorie de l'anarchie, — forme un système aussi absurde que l'atomisme en métaphysique ; et on peut dire, en effet, que c'est un atomisme social. Et le *socialisme* pur (au sens où M. Brunetière prenait ce mot tout à l'heure), qui refuserait tout droit en propre aux individus, est un système non moins monstrueux, ou, si l'on veut, non moins chimérique. Conclusion bien générale encore, mais qui n'est pas sans importance, et qui d'ailleurs fournit quelque lumière pour aller plus loin.

Peut-être, en effet, voit-on mieux le sens et la portée du principe individualiste. Nous pouvons le définir en disant qu'il *tend à affranchir l'individu de toute autorité extérieure*. Et cette tendance est à bien des égards et dans une grande mesure bienfaisante. Ce qui fait, plus que toute autre chose, la force des sociétés, c'est la force morale des individus. Et ce qui fait la force des individus, ce qui est la moelle de leur être moral, c'est l'énergie intérieure de leur conscience. S'il y a dans un pays beaucoup d'hommes

qui aient en eux-mêmes le principe de leur pensée et de leur action, qui aient une conscience et un caractère, ce pays, si étroites que soient ses frontières, sera grand. Et, d'autre part, la société est une organisation complexe, dans laquelle, à chaque degré de la composition, une action supérieure doit s'exercer sur des organes dispos et dociles. Et quand le sentiment commun s'affaiblit, quand le respect le cède à l'esprit d'indépendance, le corps social souffre. C'est dire qu'il y a des libertés nécessaires et des autorités légitimes, et un équilibre à trouver entre elles. Et, sans doute, si cet équilibre n'est pas établi, ou s'il est rompu dans un sens ou dans l'autre, il y a lieu de craindre et d'avertir les bons citoyens, — que le mal naisse du désordre ou de l'oppression. Mais ce n'est pas une raison pour se porter tout entier à l'un des deux extrêmes.

Et puis il faudrait bien connaître le prix de la liberté. Pour cela, il serait bon de soupeser les chaînes que l'humanité a si longtemps portées. A vrai dire, elle est affranchie d'hier, ou plutôt elle ne l'est pas encore tout entière. Que de servitudes dans le passé, servitudes du corps et de l'esprit, servitude des esclaves, des femmes, des enfants, des serfs, des vilains, des sujets, des croyants! Que de temps et de sang et de vertu il

a fallu pour les briser les unes après les autres, pour faire qu'à la fin le maître perdît le droit de jeter ses esclaves au vivier, le roi de jeter ses sujets à la Bastille, le père de jeter sa fille au couvent, l'Église de jeter l'hérétique au bûcher, pour renverser tant d'iniquités qui ont eu force de loi! Cette lente émancipation de la personne humaine, n'est-ce donc pas toute l'histoire? Et les étapes de la liberté ne sont-elles pas les dates les plus glorieuses du passé? La cité grecque affranchit le citoyen; le droit romain affranchit l'enfant et l'étranger[1]; le christianisme affranchit les âmes[2]; la Réforme affranchit la conscience religieuse[3]; le parlementarisme anglais affranchit le sujet; la Révolution française achève toutes ces conquêtes et les consacre en déclarant les droits de l'homme[4]. C'est à tout cela qu'on ferait bien de penser quand on veut établir une sorte de bilan de l'individualisme.

Il reste vrai, d'ailleurs, que la liberté n'est pas le but, mais seulement un moyen nécessaire;

1. Par la limitation de plus en plus étroite de la *patria potestas* et par l'extension du droit de cité.

2. Par la distinction du temporel et du spirituel.

3. En imposant à chaque homme le devoir d'être *son prêtre*.

4. Qui ne sent l'arbitraire de ce jugement que M. Brunetière est tout heureux d'emprunter à Taine : « La Révolution n'a été qu'une translation de propriété? »

que l'affranchissement de la personne humaine n'est qu'une première phase de la civilisation; et que le but de la vie sociale est toujours l'unité, l'unité de la nation, et, dans l'avenir, l'unité du genre humain. Seulement nous concevons cette unité toujours désirable, comme une libre unité, comme une union des volontés, et non plus comme cette unité d'action qu'assure la force. L'autorité brutale doit tomber, et à sa place doit se faire reconnaître une autorité morale; l'autorité extérieure doit se transformer peu à peu en une autorité intérieure. Assurément la transition de l'une à l'autre sera longue et laborieuse. Il y a là pour nos sociétés comme une crise de croissance. S'il est bon de s'en rendre compte et de s'en inquiéter, nous savons du moins ce qui serait nécessaire pour la terminer heureusement, et ce que nous devons appeler de nos vœux et de nos paroles : la formation d'un esprit public, actif, énergique, qui ferait équilibre à la liberté de penser, et réprimerait, en effet, les écarts, les fantaisies des opinions individuelles; des mœurs fortes et sévères qui contiendraient la liberté des relations privées; des habitudes enracinées de respect des lois et d'égard pour les droits du voisin, l'habitude du *fair play* en toutes choses, qui serviraient de règle au sentiment de l'individualité; enfin des associations multipliées,

professionnelles, patriotiques, charitables, religieuses, de jeu même, pour relier les individus les uns aux autres par mille liens de sympathie et de collaboration, croisés en tout sens autour de leurs cœurs[1]. Et encore ne faut-il pas oublier que, si nombreux et si forts que soient ces liens, la société a et aura toujours besoin d'être gouvernée, et d'avoir à sa tête des hommes de caractère qui maintiennent l'ordre public par l'application stricte et impartiale de toutes les lois, avec d'autant plus de soin que les libertés publiques sont plus grandes. Il y a donc un

1. Qu'on me laisse ajouter en note deux vieilles et familières réflexions. Pour l'esprit public, dans quelle mesure contribuerait à le former un journal qui serait fondé, non pour gagner de l'argent ni pour servir un parti, mais pour apprécier les événements publics et juger les opinions au point de vue des principes philosophiques? c'est ce qu'il est difficile de dire, mais l'idée n'est-elle pas de nature à exciter l'enthousiasme et le zèle de quelques jeunes gens? A vrai dire, il faudrait deux publications de ce genre, l'une qui s'adresserait plutôt aux hommes publics, et l'autre à la foule. Est-il donc tout à fait impossible qu'il se rencontre un grand patriote millionnaire qui achèterait le *Petit Journal* pour le faire servir à l'éducation du peuple? — Et pour les mœurs, c'est un souvenir que je veux rappeler : dans le même temps, en Angleterre, l'illustre Parnell, chef du parti nationaliste irlandais, ayant été convaincu d'adultère, fut forcé par l'opinion de résigner son mandat, et la moitié de son parti l'abandonna; en France, le général Boulanger vit sa popularité se répandre tout à coup dans le grand monde avec le bruit de ses conquêtes féminines.

champ d'application de nos principes où l'appréciation des faits particuliers est libre en une grande mesure, et où les partis politiques avec leurs programmes opposés, conservateurs ou progressistes, trouvent naturellement leur place. Et certes il est bien permis de penser qu'en France nous montrons beaucoup trop de répugnance et de maladresse à nous engager dans une action commune; et il est bon qu'on secoue notre égoïsme. Quoiqu'il soit difficile de décider si cet excès d'individualisme, qui nous porte à nous effacer en appelant le secours de l'État, n'est pas lié profondément à un excès de l'autorité, s'il n'est pas l'empreinte laissée par le joug longtemps porté.

Mais, au milieu de ces jugements contingents, il y a quelques points fixes. Il reste toujours nécessaire que la pensée soit libre. Dans le domaine de la vérité, il ne peut y avoir d'autre autorité que celle de la raison. La liberté d'examen est le principe de la civilisation moderne. Au moment où l'orthodoxie du moyen âge tombait en ruines et où la science naissait, Descartes est venu et il a posé le fondement de la foi nouvelle : « Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle ». C'est la formule du rationalisme. Je me souviens que le *Correspondant* a plus d'une fois dénoncé ce prin-

cipe comme l'erreur par excellence d'où découle toute hérésie. Aujourd'hui, M. Brunetière reprend la thèse du *Correspondant*, et, enflammé par le souvenir de Bossuet, il condamne Descartes[1]. Mais il faut voir où l'on va ainsi. Les plus grands intérêts de la société ne sauraient prévaloir contre la nature des choses qui veut que la vérité n'existe que pensée par un esprit individuel. La société peut imposer le silence à l'esprit de l'individu, elle ne peut le faire penser. Elle peut faire répéter à tous les mêmes paroles; elle ne peut en entretenir le sens, qui s'abolit dès qu'il cesse de jaillir de la foi intérieure. Nul n'entend la vérité qu'en lui-même. Nul ne la connaît, s'il ne la découvre avec un visage nouveau. Il est permis de commenter ainsi la parole sacrée : « L'esprit de Dieu est là seulement où est la liberté ». Ces lois de la vie spirituelle sont si éclatantes que notre foi philosophique est bien tranquille. Si par impossible la parole de M. Brunetière était entendue, si nos enfants reniaient le principe cartésien et si quelque orthodoxie nouvelle faisait passer son niveau sur leurs esprits, la civilisation serait appauvrie de la

1. Dans sa conférence de Bordeaux. « Le véritable créateur de l'individualisme, c'est Descartes, le jour où il a posé sa maxime : ne recevoir pour vrai.... Pascal et Bossuet tentèrent vainement l'un de l'imiter, l'autre de ruiner l'individualisme. » (Compte rendu de la *Petite Gironde*.)

contribution du génie français (*Di meliora vertant*), mais elle suivrait son cours ailleurs. Et notre patriotisme non plus n'est pas trop inquiet. Nul peuple n'a plus fait que celui-ci pour la liberté de la pensée humaine. A chaque siècle, cette terre a produit des esprits libérateurs, les Abailard et les Gerson, les Montaigne et les Rabelais, les Descartes et les Pascal, les Voltaire et les Rousseau. Elle n'a pas paru épuisée dans ce siècle; et nos derniers grands morts, un Renan, un Taine, sont de la même lignée.

Et qu'on ne croie pas que la science seule ait besoin de liberté, et que seule elle doive prendre sous sa protection la conscience individuelle. La religion doit sentir aussi qu'elle n'a pas de plus sûr asile, et que c'est au fond même de la conscience, là où se fait sentir l'inspiration divine, qu'est posé son fondement éternel. Écoutons comment parle un homme vraiment religieux : « La société oublie encore que, toute respectable et nécessaire qu'elle est, l'homme ne fut pas créé exclusivement pour elle; qu'elle est aussi bien le moyen de l'individu que l'individu est son moyen; que la Providence, peut-être, a moins commis l'homme à la garde et au perfectionnement de la société que la société à la garde et au perfectionnement de l'homme; que l'humanité n'est réelle et vivante que dans l'individu; que lui seul aime, croit,

espère, obéit; qu'il est donc le véritable objet de l'attention divine et du jugement divin; que ce n'est pas la société, mais l'homme qui comparaîtra, et qui déjà tous les jours comparaît devant le tribunal éternel. Il faudrait faire totalement abstraction d'une économie future pour méconnaître ou mépriser ces vérités; c'est parce qu'on croit peu ou qu'on ne pense guère à l'avenir des individus qu'on parle beaucoup de celui des sociétés; et la croyance vive, l'attente sérieuse d'un autre monde suffiraient pour réveiller dans les âmes l'individualité qui s'éteint sans remède dans l'absence de cet immense intérêt[1]. » Nous craignons que M. Brunetière n'entende pas ces paroles chrétiennes. Tout dernièrement encore, il écrivait : « L'institution sociale ne peut avoir d'autre objet que de tendre au perfectionnement de l'espèce, et l'individu n'en saurait avoir d'autre que de tendre au perfectionnement de l'institution sociale[2] ». Non seulement c'est la négation de toute « économie future », mais c'est l'énonciation dans les termes les plus formels de cette religion de l'humanité, de ce positivisme athée dont il enseignait le catéchisme selon Auguste Comte aux élèves du lycée Lakanal, il y a un peu

1. Vinet, *Mélanges*.
2. *La moralité de la doctrine évolutive*, p 32.

plus de trois ans. Dans l'intervalle, il est vrai, il a annoncé qu'il s'était « entendu » avec le Saint-Père[1], sans doute pour lui consacrer sa parole, et lui soumettre la Revue qu'il dirige, la vieille Revue libérale, maintenant repentie; mais il réservait « l'indépendance de sa pensée » et il ne cachait pas que la foi, « qui est la chose qui ne se donne point », lui manquait. Il expliquait d'ailleurs pour quelles raisons il passait au catholicisme. Il ne s'agissait pour lui « que de choisir entre les formes du christianisme celle qu'on pourrait le mieux *utiliser* à la régénération de la morale ». Il avait donc comparé le protestantisme et le catholicisme, et il avait *choisi* le catholicisme pour trois raisons : parce qu'il y trouvait un gouvernement, une tradition et une sociologie. Dans tous ces mouvements de sa pensée, disons dans cette évolution pour lui faire plaisir[2], on n'aperçoit jamais autre chose que l'esprit toujours persistant du positivisme. Depuis, cependant, il semble s'être éloigné de cette doctrine, et il a tenté de s'élever jusqu'à l'idéalisme. On se rappelle la conclusion d'une conférence faite à Besançon :

1. « Il n'y a pas besoin de discuter les conditions, ou les termes d'une entente; — et elle est faite. » (*Après une visite au Vatican.*)

2. M. Brunetière reproche à M. Zola « d'être l'homme du monde qui depuis un quart de siècle a le moins évolué ».

« Soyons donc idéalistes ». Mais il avouait que sa foi était encore « bien vague et bien flottante », et il s'excusait de « ne pouvoir rien dire de plus, ni surtout de plus affirmatif[1] ». Ainsi donc, à moins d'un miracle tout récent, toujours rare, et dans l'espèce bien invraisemblable, M. Brunetière est encore un incrédule. C'est donc un spectacle piquant que donne notre critique littéraire : libre penseur, il s'élève contre la libre pensée; positiviste d'esprit et de tendance, il prêche l'autorité de l'Église; incrédule, il enseigne dans les cercles catholiques et il édifie le clergé. En terminant son article sur le dernier roman de M. Zola, il suppliait ce romancier, avec une ironie spirituelle, d'avoir pitié de Pascal. Ne serions-nous pas justifié autant et plus à demander si lui-même se sent bien en règle avec l'auteur des *Provinciales*, et s'il ne pourrait pas être entre eux parlé de pitié. Mais l'ironie ne se manie guère sans injustice. Une parole nette et directe vaudra mieux. Disons donc que la philosophie maintient la distinction que la religion a établie entre les intérêts temporels de la société et les intérêts éternels de l'âme. Il y a une sphère de devoirs dans laquelle l'individu appartient à la société; c'est, pour abréger, la sphère de l'action.

1. *La Renaissance de l'idéalisme*, p. 88.

Et il y a une autre sphère de devoirs dans laquelle il ne doit compter qu'avec Dieu, c'est la sphère de la conscience. Il n'est donc pas permis de subordonner la vérité à l'utilité sociale, ni même à la paix morale[1]. C'est là le principe moral que M. Brunetière a méconnu.

Cela dit, il est juste et il ne nous coûte nullement de reconnaître les services qu'il rend par ailleurs à l'esprit public. Il défend le principe d'autorité, ce qui n'est ni sans utilité ni sans mérite dans les temps de liberté. Il ose parler librement, quand tout le monde se tait par peur ou par respect humain, des vices dont nous souffrons le plus, de notre pornographie, « que nous sommes fiers d'exporter jusqu'aux extrémités de l'univers[2] », de notre presse frivole, vénale et menteuse. C'est un plaisir de voir avec quelle hauteur de paroles il repousse les avances du journal la *Libre Parole*[3]. Il a le goût de l'ordre; il a plus encore, un certain instinct de ce qui est grand et noble, « cet instinct qui nous élève » dont parle Pascal. Souhaitons seulement qu'il soit fidèle aux engagements de sa nouvelle profession

1. Voir *Revue de métaphysique et de morale*, mai 1896 : La paix morale et la sincérité philosophique, par L. Brunschvicg.
2. *Après le Procès.*
3. *La Renaissance de l'idéalisme*, Avant-propos.

de foi. Puisqu'il veut être idéaliste, qu'il ne dise pas de mal de la raison qui est en quelque sorte le sanctuaire des idées; qu'il apprenne à mettre les intérêts de la conscience au-dessus des plus grands intérêts de la société; et qu'il se garde du blasphème contre le Saint-Esprit, dont l'Évangile, si clément, a dit que c'est le péché qui n'est jamais remis, ni dans ce siècle, ni dans celui qui est à venir.

APRÈS UNE VISITE AU VATICAN DE M. BRUNETIÈRE

(Extrait de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, mars 1895).

APRÈS UNE VISITE AU VATICAN DE M. BRUNETIÈRE

Le 31 juillet dernier, M. Brunetière adressait aux élèves d'un collège un discours pleinement, strictement positiviste[1]. Cinq mois après, au retour d'une visite au Vatican, il annonçait *urbi et orbi*, peut-on dire[2], que pour lui, l'entente était faite avec l'Église catholique. Toutes les fois qu'un esprit sincère dépouille ses croyances de jeunesse pour en former de nouvelles, cette évolution, pour parler comme M. Brunetière, ou plutôt cette conversion nous intéresse; car nous y sentons le fait peut-être le plus mystérieux de l'histoire de l'âme; seulement, le fait est, en même temps, si intime, si personnel, qu'on éprouverait quelque malaise à l'examiner avec une curiosité trop libre.

1. Voir *le Temps* du 1er août. Dans ce discours éloquent, M. Brunetière recommandait à ces jeunes gens « de ne pas obscurcir l'évidence du devoir d'agir d'une métaphysique inutile ».

2. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1895.

Mais M. Brunetière ne paraît avoir traversé aucune crise de ce genre. Il expose seulement les raisons d'ordre général qui peuvent agir sur l'opinion publique, et l'engager dans le sens où il s'est lui-même résolu. Ses réflexions appartiennent donc pleinement à la discussion publique. Et le retentissement que leur assure sa haute situation dans l'Université et dans les lettres, nous a paru en faire une *question du jour*.

M. Brunetière touche aux trois points suivants : les rapports de la science et de la religion ; les rapports de la morale et de la religion ; la comparaison du protestantisme et du catholicisme. Nous ferons, avec toute l'exactitude possible, un précis de ses raisons, afin qu'en les considérant dans leur formule nue, on les pèse plus aisément aux balances de la raison philosophique.

I

« La science a prétendu remplacer la religion ; et elle a perdu la partie. En effet les sciences de la nature nous avaient promis de supprimer le mystère. Et le mystère subsiste. Ni l'anatomie ni la physiologie ne nous ont rien appris de notre

destinée[1]. Les sciences philologiques n'ont pas mieux tenu leurs promesses; hellénistes, hébraïsants, orientalistes ont échoué à prouver la fausseté de la religion chrétienne. Enfin les sciences historiques ne nous affirment rien de décisif sur la grande question qui est ici de savoir s'il y a une loi de l'histoire. »

Quand on instruit le procès de la science, il serait juste de mettre hors de cause les sciences philologiques et les sciences historiques qui ne sont pas des sciences. On ne doit voir dans l'orientalisme, dans l'hellénisme, dans l'exégèse, que de l'érudition; et c'est à l'Académie seulement, et par politesse, qu'un érudit s'appelle un savant. Il apparaît alors que l'érudition n'a pas à trancher des questions purement théoriques, à décider, par exemple, sur la divinité de Jésus-Christ, ou sur le dogme de la Trinité. On peut accorder ce point à M. Brunetière. Ce qui n'empêche pas que les résultats de l'érudition depuis deux siècles soient

1. M. Brunetière ajoute : « C'est en effet sa destinée qui détermine la vraie nature d'un être ». Proposition qu'on n'entend pas bien, et qui, pour avoir un sens, devrait être retournée. Aussi ne faut-il pas dire que la physiologie n'a rien à faire avec notre destinée, avec la destinée de l'âme, bien entendu; car, pour la destinée du corps, elle nous renseigne surabondamment. Au contraire, elle donne au doute une précision terrible. Comment se fait-il qu'à l'heure actuelle chacun évite comme le feu l'occasion de s'expliquer sur la vie future?

immenses. Les exégètes discutent encore, et sans doute ils discuteront toujours certaines questions de date ou d'authenticité. Mais l'exégèse a changé toute la perspective des origines juives et chrétiennes. Il n'est plus possible de revenir au point de vue des *Élévations sur les mystères* ou des *Pensées* de Pascal, si ce n'est par un dilettantisme de lettré. Nous ne conseillerions pas à un séminariste de Saint-Sulpice de lire les ouvrages de Baur ou de Reuss, ou de chercher à distinguer dans la compilation séculaire qui forme les cinq livres dits de Moïse les traditions jéhovistes et élohistes : il ne le ferait pas impunément.

Il en est de même de l'histoire. Il y a une certaine naïveté à lui demander de terminer le débat du déterminisme et de décider si l'homme est libre. Ce sont là des thèses philosophiques, un peu trop à l'usage des gens du monde. Comme le disaient les anciens, l'histoire raconte, elle ne prouve pas. Mais sans dogmatisme, insensiblement, elle fait son œuvre qui est si grande, qu'elle en est effrayante : elle nous découvre la lente formation des dogmes révélés qui se transforment sous nos yeux en conceptions relatives et humaines; elle dissout, dans le flot toujours renouvelé des phénomènes, les idéaux, l'idéal religieux, l'idéal moral que l'homme adorait sous des noms divins. C'est un mal peut-être. Mais il est

certain que l'homme n'en guérira pas, à moins qu'il ne perde la mémoire.

Enfin, pour la science proprement dite, qui consiste dans la détermination des lois de la nature, il est vrai qu'elle est relative, et qu'elle ne peut supprimer le mystère, ni nous entretenir de Dieu. Mais il est faux qu'elle l'ait jamais promis. On se rappelle le mot célèbre par lequel Dubois-Reymond terminait un discours adressé aux naturalistes allemands sur les bornes de la science : « Ignorabimus ». Et on trouverait les mêmes déclarations dans cent passages des écrits de Helmholtz, de Huxley, de Dumas, de Cl. Bernard, etc., avec lesquels on ne peut, en ces matières, mettre en balance l'autorité de Condorcet ou celle de Renan qui ne sont pas des hommes de science. Ce sont pourtant les deux seules autorités que cite M. Brunetière à l'appui de son assertion. C'est aussi par une méprise évidente qu'il croit que l'on attend de la science les biens de l'âme depuis trois ou quatre cents ans. Il y a trois cents ans, et à plus forte raison, il y a quatre cents ans, la science n'existait pas. La doctrine qui a demandé à la science le gouvernement de la vie morale est proprement le positivisme, qui date d'un demi-siècle à peine. D'ailleurs la véritable question n'est pas là. De toutes les recherches de l'histoire, de toutes les découvertes de l'érudition, de

toutes les vérités acquises à la science et qui ne passeront pas, il s'est dégagé depuis assez longtemps et de plus en plus se précise une conception positive du monde qui diffère profondément de la conception théologique, élaborée dans les premiers siècles du christianisme. M. Brunetière se hâte trop de conclure que « la séparation du domaine respectif de la certitude scientifique et de la certitude inspirée est un fait dûment acquis[1] ». Le conflit, au contraire, des deux « certitudes » est si essentiel qu'il éclate à la première affirmation de la science, l'affirmation du mouvement de la terre. Au XVIIIe siècle,

1. M. Brunetière ajoute que « la physique ne peut rien contre le miracle, puisqu'il se définit par une dérogation de la nature à ses lois ». Contradiction si étrange que l'on croirait à une erreur de rédaction, si le contexte ne montrait que la sécurité d'esprit de M. Brunetière repose tout entière sur cette cavillation. A tout autre il paraîtrait impossible d'affirmer à la fois les lois de la physique et la violation de ces lois. Oserons-nous toucher à cette question du miracle? Nous nous souvenons d'avoir lu dans la *Vie littéraire* de M. France des pages subtiles où l'ingénieux essayiste démontrait qu'il n'y a que le scepticisme le plus aigu pour bien croire au miracle. Le dogmatisme philosophique pense un peu différemment. Essayons de le faire parler. Au point de vue de la science expérimentale, le miracle n'est pas rigoureusement impossible. Il est contraire à l'esprit de la science, et il est absolument invérifiable. Mais enfin la science est abstraite. Elle laisse, elle laissera éternellement subsister dans les phénomènes une part de contingence assez grande pour qu'elle ne puisse décider si un fait particulier, si exceptionnel qu'il paraisse,

il est devenu déjà si aigu, que la religion en a été ébranlée dans ses fondements. Il s'en est suivi de nos jours une grande lassitude, et un scepticisme général, à la faveur duquel quelque apaisement s'est fait. Mais l'écart entre les deux conceptions n'a pas cessé de s'accroître. Et le conflit subsiste toujours. Quand prendra-t-il fin? On ne le prévoit pas. Sans doute l'esprit humain qui porte également dans son sein les religions et les sciences n'est pas essentiellement antinomique; le sentiment religieux et la conception de la nature, pris à leur source, ne sont nullement inconciliables. Mais pour que la réconciliation se fasse, il faudra

est absolument contradictoire avec ses lois, ou s'il n'y déroge que partiellement et provisoirement, ou s'il fait partie d'un fonds de contingence radicale, rebelle à toute loi. Pour exprimer d'une manière populaire ce jugement complexe, on pourrait dire qu'il n'est pas impossible qu'un savant médecin croie aux miracles, mais qu'il y a cependant bien des chances pour qu'un médecin qui y croit ne soit pas un savant. Au point de vue philosophique, il faut d'abord distinguer le miracle physique, matériel, qui consiste dans une action particulière et exceptionnelle de Dieu sur la nature, et le miracle moral qui consiste dans une action spéciale de Dieu sur les âmes. Or, ici, le miracle matériel n'apparaît plus seulement comme contraire à toute l'expérience scientifique, mais comme contradictoire avec les catégories mêmes de notre esprit, qui sont, pour parler comme Kant, les conditions de toute expérience possible ; il faut donc bien le tenir pour impossible *a priori*. Quant au miracle moral, qui se produirait dans un ordre de choses où il n'y a plus ni matière, ni mouvement, ni

que la conception théologique se plie sur la conception scientifique; car l'une est subjective, et l'autre est fondée sur la nature des choses. En attendant, s'il est chimérique d'attendre de la science la nourriture de l'âme, il est déraisonnable et peut-être est-il interdit moralement de détourner volontairement ses yeux des vérités de de la science, parce que la science les blesse. Il est possible que nous trouvions pénible la lutte de notre cœur et de notre raison : c'est la condition humaine. A ceux qui ne veulent que la paix, il est permis de se retirer dans les monastères; ils n'ont rien à nous apprendre.

déterminisme, où l'on ne sait plus même ce qui reste du temps, où la distinction du naturel et du surnaturel s'évanouit, il reste possible. Au fond, le problème de la liberté et le problème de la grâce ne sont qu'un même problème. Et comme l'idée de la liberté est inhérente à la morale, l'idée du miracle moral, réclamé par la prière, est inhérente à la religion. Et il faut bien admettre que la foule, incapable de saisir cette idée dans sa pureté spirituelle, la symbolise par le miracle matériel. Il y a une part de superstition nécessaire dans toute religion. C'est à l'opinion, à l'esprit philosophique, à l'esprit scientifique surtout, si salutaire à cet égard, à retenir la religion sur la pente (un peu glissante peut-être en ce moment) des superstitions grossières.

II

Sur la morale, M. Brunetière est plus réservé. Il n'ose décider si une morale indépendante est possible ou impossible, il prononce seulement qu'elle n'est pas mûre. D'ailleurs, au fond de toutes les idées morales formées depuis deux mille ans, il croit retrouver une déformation ou ou un déguisement de quelque idée chrétienne. Dans le pessimisme de Taine il retrouve le dogme du péché originel; dans les morales mystiques, l'idée de la grâce; dans la morale de l'autonomie de la volonté, l'idée de la justice absolue; dans la morale positiviste, « l'idée de la catholicité ».

Il est regrettable que M. Brunetière se contente d'énoncer toutes ces propositions intéressantes sans les justifier. Nous ne savons, par exemple, à quelles doctrines il fait allusion en parlant des morales mystiques. Quant à la morale positiviste qui nous propose pour fin le bonheur terrestre, tout le monde sait que c'est une idée essentiellement païenne[1]. Si le catholicisme s'en rap-

1. Voir entre mille autres témoignages celui de Guyau

proche — encore n'est-ce guère qu'en Amérique — c'est, en tout cas, par un abandon de ses principes. La morale de l'autonomie de la volonté est précisément la morale indépendante que cherche M. Brunetière, et qu'il ne croit pas mûre; et il n'est pas de doctrine qui soit plus opposée à la morale catholique. Enfin, pour le pessimisme de Taine, le lecteur aura souri à la pensée d'y rencontrer l'idée du péché originel. Le pessimisme de Taine, comme celui de Hobbes, est le fruit naturel du matérialisme. Taine aime à dire que la maladie est l'état naturel du corps; cette parole sonne comme celle de Pascal : la maladie est l'état naturel de chrétien. Mais celui qui les rapproche n'entend pas les choses de l'esprit. Taine nie la spontanéité heureuse de la nature, il nie la bonté des choses comme la bonté de l'homme. Il lui semble que la vie, que la raison sont un miracle du mécanisme, un tour de force de l'aveugle nécessité qui ne peut réussir que par un hasard prodigieux. Chaque fois qu'il sentait son cœur battre, il devait se demander avec inquiétude comment il se faisait qu'il ne s'arrêtât pas. Il transportait naturellement son idée du mécanisme dans l'ordre social. Et là, comme il ne comptait ni sur la Providence, ni

dans *la Morale d'Epicure*, où la filiation des idées positivistes est bien marquée.

sur la finalité naturelle, il ne pouvait compter que sur le gendarme[1]. C'est l'esprit du véritable réactionnaire. Le péché originel n'a rien à y voir. Nous avons hasardé jadis cette idée qu'à la différence du siècle précédent qui a rejeté la religion sans la comprendre, notre siècle a eu pour tâche de séculariser les idées religieuses (Chateaubriand, Lamennais, Renan et tant d'autres). Mais nous trouvons qu'on les sécularise trop. On ne nous parle que du péché originel, à propos de l'hérédité des maladies ou du crime, comme si nous n'avions pas tous péché également en Adam. Le péché originel est un dogme chrétien, en relation nécessaire avec les autres dogmes de l'Incarnation, de la Rédemption, etc. Comme dogme, il est plein de sens. Comme fait psychologique, il faut le dire, il n'en a aucun[2].

Quant à la question générale des rapports de

1. Voir *l'Ancien Régime*, p. 312 : « La santé de notre esprit, comme la santé de nos organes, n'est qu'une réussite fréquente, et un bel accident.... A proprement parler, l'homme est fou, comme le corps est malade, par nature », — et plus loin (p. 316), sur la nécessité du gouvernement, avec ses mille rouages, « et au bout le ressort final, l'instrument efficace, je veux dire le gendarme armé contre le sauvage, le brigand et le fou que chacun de nous recèle endormis dans la caverne de son cœur ».

2. Philosophiquement, le péché originel n'est pas un fait, c'est une idée; c'est l'idée même du *péché*, conçu comme le mal de l'humanité en propre. Et cette idée fait entrer l'homme dans la cité morale, la cité de la loi, qui d'une

la morale et de la religion, elle est bien, pour la France, l'une des questions les plus essentielles. M. Brunetière ne s'y est pas trompé. Peut-être seulement a-t-il eu le tort de la trancher en quatre lignes. Nous l'avons traitée jadis, et un jour ou l'autre nous nous promettons d'y revenir. Il nous suffira de dire ici que la morale est laïcisée en France depuis le XVI^e^ siècle, depuis Montaigne.

III

M. Brunetière passe, alors, à la comparaison du protestantisme et du catholicisme ; et il donne la préférence au catholicisme parce qu'il est un gouvernement, une tradition, et une « sociologie ». Nous reproduisons fidèlement les termes de cet étrange parallèle. « Le protestantisme est anarchique ; le catholicisme est un gouvernement. Le protestantisme abandonne au sens individuel l'interprétation de la doctrine ; le catholicisme est une doctrine traditionnelle et fixée. Enfin le pro-

certaine manière est en dehors de la nature. Le péché originel a donc une profonde signification morale que nous sommes loin de méconnaître. Et nous savons aussi qu'il ne serait pas trop malaisé de retrouver cette interprétation dans saint Paul. Mais nous sommes assuré que M. Brunetière ne la trouvera pas dans Darwin.

testantisme est la religion du salut individuel; le catholicisme enseigne la solidarité des œuvres et des mérites, il est une sociologie. Donc la religion qui peut le mieux servir à la régénération de la morale est le catholicisme. »

Qu'un homme pieux estime au-dessus des autres la religion à laquelle il appartient, il est dans la vérité. Car la religion la plus vraie pour lui est bien celle dont il reçoit sa nourriture spirituelle. Mais pour celui qui n'a pas « la foi », et qui, du dehors, compare des religions, on peut demander à quelle unité il les mesure, sur quel principe de vérité il les juge. Au moins faudrait-il approfondir le plus possible les définitions tranchantes au moyen desquelles on découpe ces réalités vivantes, si complexes. Par exemple, on dit que le catholicisme est un gouvernement; il faudrait ajouter au moins que c'est un gouvernement despotique des âmes. Le protestantisme ne laisse pas d'être un gouvernement, puisqu'il y a des églises protestantes. Seulement c'est un gouvernement démocratique (plus ou moins d'ailleurs, suivant les sectes). Dans le catholicisme, le gouvernement est absolument en dehors du corps des fidèles; dans le protestantisme, il a sa source, plus ou moins directement, dans le corps des fidèles. Or le problème politique en France et bientôt dans toute l'Europe, est ou va être l'or-

ganisation de la démocratie. Le protestantisme n'est-il pas la religion, où, en qualité de fidèle et dans les choses de la foi, le citoyen de nos sociétés démocratiques ferait le mieux l'apprentissage du self-government? Comme le problème est infiniment complexe, nous nous garderions bien de décider si vite; nous voulons seulement montrer combien il est facile, dans ces sujets, de faire apparaître les mêmes idées sous un aspect différent.

Et il en est de même de la deuxième proposition de M. Brunetière. Il a bien aperçu, ce nous semble, les deux différences essentielles des deux religions. La première est dans l'organisation de l'Église; la deuxième est dans la doctrine. Le protestantisme met le principe du salut dans la foi; le catholicisme le met plutôt dans les œuvres. Et la foi est un principe individuel; les œuvres ont naturellement ou prennent volontiers un caractère social. Cela est juste; mais cela suffit-il à dire? La foi est un principe individuel, parce qu'elle est un principe spirituel. Un homme qui n'agit pas par une foi intérieure est un homme extérieur à lui-même, un reflet, une chose. Et un peuple qui a une religion sans avoir de foi, est comme s'il n'avait pas de religion. Car la foi est la vie de l'âme. Voilà, semble-t-il, ce qu'il faudrait ajouter. Et il faudrait prendre garde aussi

que la réversibilité des mérites, comme l'entend M. Brunetière, pour en faire honneur au catholicisme, est une maxime odieuse à la conscience morale. Il est commode sans doute pour le mondain de penser que « la carmélite aux pieds nus qui pleure dans son cloître sur les péchés qu'il commet, les efface ». Mais cette pensée est détestable, et si c'est là une « sociologie », la sociologie est la plus immorale des sciences. Heureusement, ce n'est ni de la science, ni de la morale, ni même, croyons-nous, de la religion. Et peut-être les catholiques récuseront-ils aussi bien que les protestants le témoignage de M. Brunetière. En tout cas, ses raisons paraissent bien minces et bien arbitraires. Nous nous souvenons qu'un économiste belge, M. Laveleye, avait demandé à l'expérience historique de prononcer entre les deux religions. Il opposait les pays catholiques, la France, l'Italie et l'Espagne, aux pays protestants; et au point de vue des mœurs, de la richesse, du gouvernement, à tous ces points de vue, l'expérience ne paraissait pas favorable au catholicisme. Il aurait pu comparer de même (et peut-être le faisait-il, nous l'avons oublié) les républiques catholiques de l'Amérique du Sud à la grande république protestante des États-Unis. Et les résultats de cet examen paraîtraient encore plus décisifs. Bien auparavant, Montesquieu avait comparé

les deux religions en se plaçant au point de vue social, comme le fait M. Brunetière. Mais il raisonnait un peu différemment. Avec sa profondeur habituelle, il expliquait pourquoi les pays protestants doivent être plus peuplés, plus riches et plus florissants que les pays catholiques. Et il concluait ainsi : « J'ose le dire : dans l'état présent où est l'Europe, il n'est pas possible que la religion catholique y subsiste cinq cents ans. Avant l'abaissement de la puissance d'Espagne, les catholiques étaient beaucoup plus forts que les protestants. Ces derniers sont peu à peu parvenus à un équilibre, et aujourd'hui la balance commence à l'emporter de leur côté. Cette supériorité augmente tous les jours; les protestants deviendront plus riches et plus puissants, et les catholiques plus faibles[1]. » On est effrayé de l'exactitude avec laquelle, depuis près de deux siècles, l'événement a vérifié ces paroles prophétiques.

Pourtant nous voulons rappeler que l'histoire à la rigueur ne prouve pas, parce qu'elle ne fait pas saillir avec assez d'évidence les rapports de cause à effet. Un logicien résolu pourrait toujours soutenir que les républiques américaines du Sud, soumises à une autre discipline que celle de l'Église catholique, seraient plongées dans une

1. *Lettres persanes.* Lettre CXVIII. La première édition est de 1721.

anarchie plus profonde ; que dans nos pays latins, l'initiative individuelle, affranchie de la tutelle ecclésiastique, serait plus timide encore et moins réglée. Mais comment refuserait-on de reconnaître qu'il y a là bien des raisons de douter et de réfléchir? Tout au plus pourrait-on dire, avec plus d'apparence de vérité, que nous sommes, nous Français, condamnés par la fatalité de l'histoire et de la race à choisir entre le catholicisme et la libre pensée négative, et que notre génie latin nous voue pour toujours, dans l'ordre religieux, à l'Église de Rome. Selon un mot curieux de M. Brunetière, le protestantisme aurait pour lui la « raison » ; le catholicisme aurait pour lui « la logique[1] ». Or, de même que nous sommes faits pour l'action plutôt que pour la foi profonde, nous préférons la logique à la raison. Mais ici même, il faut prendre garde que les fatalités historiques ne sont pas prédéterminées, elles sont l'œuvre de la liberté. Comme elles se sont faites, elles peuvent lentement, très lentement se défaire, mais combien plus difficilement! Nous n'avons pas la prétention d'apporter une conclusion sur ce point.

1. C'est le pavé de l'ours que les catholiques paraissent avoir reçu de bonne grâce, sans doute en faveur de l'intention.

IV

M. Brunetière conclut au contraire; et pour lui « la conclusion est évidente ». « Il tombe d'accord avec l'Église de trois ou quatre points de grande importance. » Cela suffit : « il n'y a pas même besoin de discuter les conditions, ou les termes, d'une entente; — et elle est faite ». Le lecteur à qui M. Brunetière s'adresse est mis en demeure de chercher à comprendre cette déclaration, et d'en presser le sens. En quoi peut consister une entente entre un simple particulier et l'Église catholique? En y rêvant un peu, on trouve au moins deux interprétations possibles. Ou le simple particulier annonce par là (et encore le terme ne laisse pas d'être impropre) qu'il devient un des fidèles de l'Église, qu'il prendra sa part du culte de l'Église, qu'il ne jugera que selon les décisions de l'Église. Ou bien s'il n'a pas « la foi »[1], il veut déclarer plutôt que, comme écri-

1. C'est M. Brunetière, à peine est-il besoin de le dire, qui entretient le lecteur de ce point délicat : il dit plus haut de lui-même : « Nous ne le pourrions (demander le salut au catholicisme) que dans la mesure où nous aurions la « foi », — qui est la chose qu'on ne se donne point. »

vain, comme membre actif de la société, il servira selon ses forces la politique de l'Église. Ou profession de catholicisme, ou profession de cléricalisme, « l'entente » doit sans doute se rapporter à l'un des deux termes de cette alternative; et nous ne pouvons douter du sens qu'elle a pour M. Brunetière : ce n'est qu'une profession de cléricalisme[1].

Et maintenant, si le sens de la conclusion est suffisamment explicite, dirons-nous que la conclusion elle-même est « évidente », c'est-à-dire conséquente aux prémisses? Voici les trois propositions dont M. Brunetière fait dérouler logiquement son accession à l'Église. « Les sciences morales sont distinctes des sciences naturelles »; — « La vertu n'est que la victoire de la volonté

1. Depuis, la chose est devenue plus évidente. J'ai relevé quelques témoignages de M. Brunetière lui-même sur ce point dans l'article qui précède. Je rencontre une appréciation piquante dans un article bibliographique du *Journal de Saint-Pétersbourg* (mercredi 20 mai 1898, vieux style), qui commence ainsi : « Si M. Brunetière arrive à transformer en une grande chapelle le vieux recueil où écrivirent les Taine, les Littré, les Renan, les About et les George Sand, de cette chapelle il sera lui-même le desservant et le prédicateur, M. Doumic le bedeau et M. de Wyzeva l'enfant de chœur. » Et en effet, dans « ce recueil » écrivent aujourd'hui des Maurice Talmeyr que le directeur de la *Revue*, quoique universitaire lui-même, charge d'attaquer et de ridiculiser le corps universitaire au plus grand profit de l'enseignement congréganiste. (Juin 1898.)

sur la nature »; — « La question sociale est une question morale ». Or ces trois propositions n'ont rien qui touche à la doctrine catholique, ni même à la religion. Ce sont trois vérités générales de morale, et, pour dire le mot, trois truismes philosophiques, sur lesquels on exerce particulièrement les candidats au baccalauréat, nous pouvons en donner l'assurance à M. Brunetière, les candidats de toute provenance et de toute couleur, sans qu'il soit jamais venu à l'esprit de personne qu'on risquait par là de les compromettre avec l'Église. En effet, on n'imagine pas aisément un libre penseur, éclectique, kantien, évolutionniste, qui n'en tombât d'accord, lui aussi, avec M. Brunetière[1]. On ne peut s'empêcher de laisser paraître son étonnement que ce soit la découverte de ces vérités de la Palisse qui ait rallié son esprit au catholicisme.

1. M. Brunetière, qui affirme « avec la même facilité » les trois propositions, insiste cependant un peu plus sur la seconde. Il parle de la « perversité foncière de l'homme » avec une sorte de satisfaction. « Nous qui le croyons d'une certitude absolue », s'écrie-t-il. On se souvient peut-être d'une *Figurine* du *Temps*, consacrée à M. Brunetière, où M. Lemaître avait donné au visage du critique une expression de pessimisme tragique. Et on nous dit alors que M. Brunetière s'y était reconnu. Il s'agit sans doute de ses sentiments intimes que nous ne connaissons pas. Mais le lecteur juge sans peine que son tempérament intellectuel est d'un optimisme robuste. Son style n'exhale pas la

V

Mais en réalité, c'est plutôt le cours des choses, la pente du siècle qui l'y entraîne. Comme on allait au siècle dernier en pèlerinage à Ferney, nos « representative men », tour à tour, vont en pèlerinage au Vatican : M. de Vogüé, M. Desjardins, M. Zola, M. Brunetière, Mme Séverine, bien d'autres que nous oublions. L'article que nous venons de discuter n'est donc pas tant une démonstration, encore moins une confession, qu'un acte, un acte public, auquel M. Brunetière, esprit décidé, a voulu donner toute la solennité possible. Et cet acte ne laisse pas d'être significatif pour nous, parce qu'il nous fait mesurer le chemin parcouru par l'opinion. M. Brunetière a fait

moindre tristesse. C'est même un plaisir que de l'entendre parler du pessimisme; nous avons goûté ce plaisir, une fois, à la *Bodinière*. M. Brunetière démontrait allègrement que le pessimisme est la doctrine qui entretient le mieux parmi les hommes l'activité, la charité et l'espérance; la doctrine qui fait fleurir l'industrie, qui perfectionne la société, qui rend l'homme excellent. L'orateur n'oubliait qu'un point, c'est que le pessimisme est la philosophie du désespoir. (Cf., pour l'exactitude de nos souvenirs, *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1890.)

son éducation philosophique dans les livres de Renan et de Taine, de Taine, surtout, dont le dur dogmatisme a dû faire une grande impression sur lui. Et il s'est ainsi tout imprégné de positivisme. Puis il a lu et relu Darwin, à cet âge heureux où l'on vit de la pure vie de l'intelligence, à cette heure de la vie, à ce moment du siècle où M. France, où M. Bourget le lisaient pareillement, avec ivresse. Et il a cru à la science. Il a cru lui-même, avec quelque naïveté peut-être, mais une naïveté aimable, être un savant, un évolutionniste, presque un continuateur de Darwin[1]. Mais il avait aussi un fort instinct moral. De tout temps, l'essentiel a été pour lui l'action, la vie, plutôt que la spéculation. Le jour est venu sans

1. Il nous est impossible d'apercevoir entre les espèces vivantes et les genres littéraires, sauf dans les mots, la plus lointaine analogie. Et qu'il y a loin encore, à y bien regarder, du Darwinisme à toutes nos idées morales, à toutes nos croyances religieuses. Pourtant M. Brunetière déclare formellement qu'il reste attaché à l'idée évolutionniste. Nous avons peine à comprendre comment des oreilles chrétiennes peuvent supporter ces discours qui leur parlent « du feu des instincts lubriques ou féroces de nos premiers ancêtres, que nous charrions toujours dans notre sang », comment des âmes chrétiennes peuvent supporter cette idée que l'Esprit éternel, l'Esprit des mondes est venu dans cette planète pour racheter, par son sacrifice mystérieux, une espèce de singes perfectionnés. Est-il donc possible que M. Brunetière croie que sa « certitude scientifique » ne fait pas de tort à « la certitude inspirée »?

doute où il s'est aperçu que « la science, aucune science aujourd'hui ne saurait nous donner les moyens de vivre moralement ». Et il s'est porté d'un seul mouvement à l'autre extrémité du monde moral, jusqu'à la religion, sinon « la plus religieuse », du moins la plus positive. Cela nous a rappelé le mot de Milsand, esprit fumeux, mais profond : « Le positivisme n'est que l'envers du catholicisme ». Pour s'arrêter à mi-chemin, il faudrait un esprit philosophique et des croyances morales très approfondies. C'est une chose remarquable que M. Brunetière n'imagine guère le choix qu'entre la science et la religion. Ou disciple de Laplace et de Darwin, ou fidèle de l'Église, il ne voit point de milieu. Nous voudrions lui rappeler que la philosophie existe; nous ne lui dirions pas seulement qu'elle a des droits sur tous les esprits qui aiment la vérité plus que les autres biens; nous lui dirions surtout qu'elle est une force sociale. Ce mouvement des esprits dont M. Brunetière vient rendre témoignage à son tour, et que nous avons vu commencer autour de nous il y a huit ou dix ans, M. Brunetière sait-il qu'il a eu, qu'il a encore, entre bien des causes diverses, pour facteur important, l'influence de la philosophie et en particulier de la philosophie universitaire? Cette influence a commencé à s'exercer presque au lendemain de la guerre.

Jusque-là la philosophie des lycées et même des facultés était en grande partie littéraire; elle ressemblait beaucoup à la rhétorique de nos jours, raisonneuse, moralisante et toute en idées générales; car c'est là une forme de la pensée qui plaira toujours à l'esprit français. Mais vers 1870, commencèrent à sortir de l'École normale des jeunes gens éveillés à l'esprit de la haute spéculation par M. Lachelier[1]. Et peu à peu, dans les classes, dans les chaires, une philosophie nouvelle pénétra, qui entrait dans le vif des problèmes du temps, et touchait au fond des choses. Voilà vingt ans environ que les maîtres de la philosophie, avec des différences d'accent plutôt que de doctrine, démontrent aux générations successives de jeunes hommes distingués qu'ils instruisent, les limites et la relativité de la science, l'indépendance de la morale à l'égard des sciences, et, en un sens, sa suprématie sur elles (ce qu'on appelle dans la philosophie kantienne le primat de la raison pratique); la signification abstraite et même symbolique du mécanisme matériel, et la réalité supérieure de la liberté morale; le caractère inesthétique et immoral du matérialisme qui ne correspond qu'à une des catégories de l'esprit, et la moins élevée, la catégorie de la

1. N'oublions pas non plus l'action profonde exercée par M. Renouvier.

quantité, etc., etc. Ne touche-t-on pas, comme du doigt, l'une des forces actives qui ont préparé secrètement le changement de l'esprit public? On pensera peut-être que par ce bel effort l'Université n'a travaillé que pour l'Église. Et cela est vrai sans doute en quelque mesure. Mais il est plus juste de dire qu'elle a travaillé pour la vérité. Si quelques-uns de ses meilleurs disciples sont amenés ou ramenés à l'Église par l'effet de ses enseignements, ils y entrent plus éclairés, plus raisonnables, disons-le, plus religieux. Et nous nous en réjouissons. Et puis il y a maintenant derrière nous un bon nombre de jeunes esprits probes, sérieux, profonds, appuyés sur la tradition philosophique mieux connue, informés directement du mouvement de la philosophie d'Allemagne, d'Angleterre, des États-Unis même, et qui se préparent à aborder les problèmes de notre vie nationale, avec toutes les lumières et toute l'impartialité de la raison. Nous l'avouons : quand nous nous rencontrons avec ces jeunes hommes, ou quand nous lisons leurs premiers travaux, nous reprenons confiance dans l'avenir, et nous oublions un moment les doutes, les inquiétudes inspirées par le spectacle des choses publiques. Notre espoir sera-t-il vain? M. Lavisse disait récemment[1] : « La France future se for-

1. *Revue de Paris*, 1er février 1895.

mera peu à peu, au jour le jour, non sur un plan nettement préconçu, mais par l'action permanente de la nécessité de vivre qui rend les peuples ingénieux sans qu'ils s'en doutent ». L'historien, rassuré par la longue expérience du passé, se confie dans la finalité des choses. Cela est bon. Et il est bon qu'il nous fasse souvenir qu'au-dessous de nos spéculations, la vie, la vie profonde poursuit son œuvre. Mais nous trouvera-t-on bien téméraire de penser qu'un des moyens réalisés par ce génie de la vie, par le *vouloir-vivre* de notre pays, après la guerre, a été la culture philosophique sérieuse, au plus haut degré de notre enseignement, et dans la masse du peuple, l'instruction et l'éducation morale : effort commençant, encore bien obscur, mais dont nous sommes confondu qu'on méconnaisse la grandeur. Pour le grand sujet auquel a touché M. Brunetière, il nous suffit d'avoir rappelé les lois de l'esprit; la science, la philosophie et la religion sont des forces spirituelles indépendantes, également nécessaires à la vie de nos sociétés[1]. Il faut donc se

1. C'est la *loi des trois états* d'Auguste Comte. Seulement ces trois états de l'esprit ne sont pas successifs, comme Comte l'a cru — sa vue n'en est pas moins profonde, — mais coexistants. Confondus à l'origine, ils se sont peu à peu séparés, pour que l'esprit exprimât mieux les faces diverses de la vérité : la science concentrant en idées abstraites la vie de la nature, la religion nourrissant

garder, pour des raisons d'utilité, nécessairement superficielles, de les énerver ou de les sacrifier l'une à l'autre. Mais elles ont un commun principe : elles relèvent également de la loi morale qui gouverne l'activité humaine dans les voies différentes où elle s'engage : la loi de la sincérité intérieure. Savant, philosophe, ou religieux, interrogez votre âme et laissez-la confesser sa foi ou son doute. Mais qu'on ne nous parle plus, comme on le fait sans cesse, du devoir de croire. Cela nous fait toujours penser à la parole de Doudan : « Non, non! il n'est pas nécessaire d'être croyant comme l'affirment insolemment les nouveaux fanatiques de tout dogmatisme, mais il est ordonné d'être sincère; c'est la grande condition de l'être moral » [1]. Que nos maîtres de

l'âme du surnaturel (ou métaphysique), la philosophie transformant en raison les idées de la science et la foi de la religion. De cette dernière fonction de la philosophie, nous avons essayé précisément de donner ici, dans les notes au bas des pages, un ou deux exemples.

1. Nous demandons la permission d'achever de lire tout haut la page de Doudan (V. *Pensées et Fragments*). Doudan, on le sait, vivait dans la maison catholique du duc de Broglie. On appréciera la différence des temps : « J'entends souvent dire : *mieux vaut une croyance quelconque que l'absence de croyance*, et je ne sais pas de langage qui suppose un plus grand mépris de la vérité. Qu'un doute hardiment avoué serait respectable en regard de cette recherche étourdie d'un dogmatisme quelconque. Oh! je vous en conjure, ne souffrez pas que votre âme s'amollisse

sagesse prennent garde de l'oublier, s'ils ne veulent justifier la virulente apostrophe du tribun socialiste : « N'inoculez pas au peuple naissant l'hypocrisie de la bourgeoisie défaillante ».

jusqu'à subir les honteuses empreintes d'une foi de complaisance ! Le temps est donc venu où, à côté d'un scepticisme honnête et sincère, s'élève une sorte de doctrine sentimentale qui prétend à croire pour le plaisir de croire, s'arrogeant le droit de mépriser qui ne se prête point à cette comédie méprisable. Une telle obéissance à une foi de rencontre serait au-dessous de l'esclavage qui, du moins, ne prend que les corps et laisse l'esprit en liberté. Cette croyance consentant à professer de bouche ce qui n'a point réellement atteint le fond de l'esprit, agit comme un poison, abolissant dans l'homme la vraie dignité avec la vraie sincérité. Que chacun respecte les croyances d'autrui ; qu'il n'abuse point de sa force pour détruire ce qu'il ne saurait remplacer ; mais que chacun aussi sache discerner et confesser résolument ses doutes, s'il en est requis. Les doutes de l'honnête homme contiennent plus de vérité morale que la profession de foi des gens placés sous le joug de la mode. Les professions vives de ce qu'on ne croit qu'à demi sont la gangrène de l'âme. »

37539. — PARIS, IMPRIMERIE LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE DE MÉZIÈRES, PARIS

QUESTIONS DU TEMPS PRÉSENT

Brochures in-16, prix 1 fr.

Littérature et Conférences populaires, par M. PAUL CROUZET.

Lettres d'un économiste classique à un agriculteur souffrant, par M. ERNEST BRELAY.

L'Impôt démocratique sur le Revenu, par KERGALL.

La Morale de la Concurrence, par M. YVES GUYOT.

Le Parti modéré; *ce qu'il est, ce qu'il devrait être*, par M. JEAN-PAUL LAFFITTE.

Les Grèves et la Conciliation, par M. ARTHUR FONTAINE.

Le Monde socialiste. *Groupes et programmes*, par M. LÉON DE SEILHAC.

La Lutte contre le Socialisme révolutionnaire, par M. GEORGES PICOT.

L'Éducation de la Démocratie, par M. JULES PAYOT.

Le Devoir présent, par M. PAUL DESJARDINS.

Le Rôle social des Universités, par M. MAX LECLERC.

L'Ame française et les Universités nouvelles, selon l'esprit de la Révolution, par M. JEAN IZOULET, docteur ès lettres.

L'État et l'Église, par M. CHARLES BENOIST.

Ce qu'on va chercher à Rome, par M. OLLÉ-LAPRUNE, maître de conférences à l'École normale supérieure.

Le Gouvernement de l'Algérie, par M. JULES FERRY.

Autour de la Conférence interparlementaire, par M. GASTON MOCH.

Une voix d'Alsace, par IGNOTISSIMUS.

Droit de conquête et plébiscite, par M. JEAN HEIMWEH.

L'Alsace-Lorraine et la paix. La dépêche d'Ems, par M. JEAN HEIMWEH.

La Guerre et la Frontière du Rhin; la Solution, par M. JEAN HEIMWEH.

La Parole soit à l'Alsace-Lorraine, par M. JEAN HEIMWEH.

Le Problème de la Dépopulation, par M. le Dr JACQUES BERTILLON.

L'Éducation et les Colonies, par M. JOSEPH CHAILLEY-BERT.

Triple Alliance et Alsace-Lorraine, par M. JEAN HEIMWEH.
Une brochure in-16. 1 fr. 50

37539. — Imprimerie LAHURE, rue de Fleurus, 9, à Paris.